CONSTRUCTION

FORMATION RECYCLAGE AMIANTE SOUS SECTION 4 OPÉRATEUR

MAINTENIR SES COMPÉTENCES POUR INTERVENIR EN SÉCURITÉ SUR DES MATÉRIAUX AMIANTÉS.

RÉFÉRENCE : PS02018 ★★★★☆ **4.5/5** **VERSION 1 (MÀJ : 18.04.2025)**

1. Définition des besoins
2. Évaluation des connaissances
3. Formation
4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.
Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.
Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.
Vous souhaitez organiser votre formation **Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.
Participez à la formation **Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Opérateurs ayant déjà suivi une formation initiale sous-section 4 et souhaitant renouveler leurs compétences conformément à la réglementation.

Prérequis

Justifier d'une formation initiale sous-section 4 et d'une expérience dans les interventions amiante.

Objectifs du stage

La formation **Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur** a pour objectif de :

- Mettre à jour les compétences des opérateurs en matière d'intervention sur matériaux amiantés, tout en respectant les réglementations en vigueur et les bonnes pratiques de prévention.

Durée

1 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur spécialisé dans les risques liés à l'amiante.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique (équipements de protection respiratoire....).

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

CONTENU DU PROGRAMME

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION À LA RÉGLEMENTATION ET RAPPELS ESSENTIELS

- Présentation des évolutions réglementaires et actualités sur l'amiante.
- Rappel des notions fondamentales :Risques pour la santé liés à l'exposition à l'amiante.
- Obligations de l'employeur et des opérateurs.

MAÎTRISE DES TECHNIQUES D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION

RAPPEL DES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES AUX INTERVENTIONS SOUS-SECTION 4 :

- Analyse des risques et évaluation des situations d'exposition.
- Mise en place des mesures de prévention collectives et individuelles.
- Point sur les équipements :
- Vérification et utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)
- Contrôle et entretien des matériels de protection collective (confinement, captage).

MISE EN SITUATION PRATIQUE ET CAS CONCRETS
EXERCICES PRATIQUES :

- Mise en œuvre des procédures d'intervention sur un chantier fictif.
- Décontamination des équipements et gestion des déchets amiantés.
- Analyse et retour d'expérience :
- Identification des erreurs fréquentes et des bonnes pratiques.
- Discussion autour des situations spécifiques rencontrées par les participants.

VALIDATION DES ACQUIS ET CONCLUSION

- Évaluation des connaissances actualisées (quiz ou questionnaire).
- Échange avec le formateur pour répondre aux questions spécifiques des participants.
- Remise d'une attestation de suivi de formation.

FIN DE FORMATION

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

01.47.23.79.72

Votre formateur Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdas pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Formation Recyclage Amiante sous section 4 Opérateur dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

Voir un échantillon de quelques clients

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- meilleure relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.
Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.

- ► temps de formation concentré sur une période donnée.
- ► possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

- ► nombre de participants plus limité.
- ► réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.

STAGE UP
Booster De Compétences

Centre de formation STAGE'UP
Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS
Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS
Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45
email : contact@stageup.fr
01 47 23 79 72